



# 1<sup>er</sup> APPEL A PITCHS VIDEO CANIMAF 2018

(courts métrages uniquement)



## 1. PRESENTATION

Dans le cadre de la tenue de la 2e Édition du Festival du Cinéma d'Animation Africain de Yaoundé (CANIMAF), l'Association Tous'Anime lance le 1er concours de Pitches vidéo. Cet appel fait suite au projet EMANFILM et vise à stimuler et accompagner la créativité africaine dans le domaine du film d'animation grâce à un système de mentoring.

L'appel est ouvert aux porteurs de projets de films d'animation d'origine africaine et les projets soumis devront impérativement être présentés sous forme de vidéo d'une durée de 7 minutes.

Tous les styles et techniques sont acceptés, le plus important ici étant l'originalité de votre histoire et de votre capacité à la présenter efficacement en 7 minutes, de manière à susciter l'intérêt des producteurs.

Seuls seront pris en compte les projets et vidéos soumis en ligne par wetransfer à l'adresse [inscriptions@animaf.org](mailto:inscriptions@animaf.org), avant le 13 octobre 2018.

L'inscription est gratuite et les fichiers doivent être envoyés par  
Pour toute question, nous contacter à : [info@animaf.org](mailto:info@animaf.org).

Partenaires du Festival



## 2. CONDITIONS D'INSCRIPTION ET DOCUMENTS OBLIGATOIRES

Seuls peuvent être inscrits les projets d'animation en première phase de développement portés par un ou plusieurs auteurs.

L'inscription d'un projet se fait en ligne à titre individuel par son ou ses auteurs obligatoirement.

Un seul projet par auteur peut être inscrit.

Le projet présenté ne peut pas être réalisé dans le cadre d'un cursus de formation ni faire l'objet d'un préachat de la part d'une chaîne de télévision.

Un projet ayant déjà fait l'objet d'éventuels engagements avec un producteur peut être inscrit, mais cela devra être stipulé.

Documents requis pour soumettre un projet de court métrage :

- **Vidéo du pitch : 1920x1080 MP4 h264**

- **État et description du projet de 5 pages minimum ou 10 pages maximum comportant :**

- une note précisant l'état d'avancement du projet, les engagements éventuellement contractés (faire figurer le nom du producteur le cas échéant) et les attentes ;
- synopsis (résumé de l'histoire) ;
- note d'intention ou description du projet (origine, ambiances, objectifs/intentions, références...)
- CV du ou des auteurs.

- **Annexes de longueur libre comportant :**

- éléments graphiques disponibles : décors, personnages, model sheets, etc.
- cession de droits en cas de sujet tiré d'une œuvre préexistante.

## 3. SÉLECTION ET PROMOTION

Seuls les dossiers complets et conformes aux conditions énoncées aux Art. 1 et 2 du présent règlement seront validés et soumis en ligne pour vote dès le 15/10/2018.

Une fois la vidéo mise en ligne dans la plateforme du Festival prévu à cet effet, les candidats seront invités à faire intervenir leur réseau d'amitié sur Facebook pour accumuler le plus de votes nécessaires à la victoire.

*N.B: tous les projets sélectionnés bénéficieront d'une communication spécifique sur le site Internet et les pages sociales de Tous'Anime.*

La sélection de votre projet vous accorde automatiquement une place pour la session de mentoring de 2 mois qui débutera à partir du 1 décembre 2018, ce qui signifie :

- Attribution d'un mentor par étape de l'évolution de votre projet.
- Accompagnement dans la présentation de votre projet
- Mise à disposition des liens vers différentes plateformes d'appels à projets d'animation.

Les auteurs des projets primés s'engagent à faire figurer la mention de leur sélection dans le document de présentation de leur projet. Ils s'engagent également à informer Tous'Anime des avancés éventuels de leur projet à fin de garantir un suivi efficace.

## 4. VOTES ET REMISE DES PRIX AU FESTIVAL

À l'issue du vote en ligne, les 5 lauréats ayant reçu le plus de votes seront primés et inscrits au programme de mentoring du 1er décembre 2018 au 31 janvier 2019.

Les prix seront repartis comme suite :

- **1re place :**

- Une licence du logiciel TOONBOOM HARMONY PREMIUM
- Un accès premium de 1 an sur la plateforme IPITCH.TV

- **2è place :**

- Une licence du logiciel TOONBOOM HARMONY ADVANCED
- Un accès premium de 1 an sur la plateforme IPITCH.TV

- **3è place :**

- Un accès premium de 1 an sur la plateforme IPITCH.TV

- **4 è et 5è place :**

- Un accès premium de 3 mois sur la plateforme IPITCH.TV

*N.B: tous les prix seront remis à l'occasion de cérémonie de clôture du Festival CANIMAF Edition 2.*

## 5. AUTORISATION DE DIFFUSION

En acceptant le présent règlement, vous autorisez Tous'Anime à diffuser, à titre gratuit, sur l'ensemble de ses supports de communication, des éléments graphiques et audiovisuels (images, vidéo) fournis par vos soins lors de l'inscription. Et dans le cadre de sa mission de conservation et de classification du patrimoine cinématographique, l'Association Tous'Anime procède à un archivage de ces mêmes éléments.

## 6. CONTESTATIONS

La participation à ces Appels à projets implique l'acceptation sans réserve des termes du présent règlement. En cas de contestation sur le sens de ceux-ci, les tribunaux du siège de l'organisateur (tribunal de Yaoundé), cette version française faisant foi.